Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 33 (1996)

Heft: 1278

Rubrik: En coulisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Des revendications qui ne font pas un projet

Jeudi 14 novembre, les organisations syndicales de la fonction publique décidaient d'annuler la grève; Conseil d'Etat et fonctionnaires sont prêts d'aboutir à un accord. La restructuration de la fonction publique reste nécessaire.

A MENACE D'UNE prorogation de la grève de la fonction publique est provisoirement écartée. Il a suffi de quelque dizaines de millions de francs proposées par le gouvernement pour renouer les fils de la négociation. Des trois éléments du cahier revendicatif du Cartel - reprise des mécanismes légaux de la progression salariale, défense du statut et indexation des prestations sociales -, le premier at-il seul de l'importance pour les fonctionnaires? Malgré les apparences, on aurait tort de réduire l'insatisfaction des serviteurs de l'Etat à une affaire de sous. Le malaise est plus profond, la méfiance tenace et le découragement répandu.

Maladresse et refus des réalités

Le Conseil d'Etat porte une lourde responsabilité dans la dégradation des rapports entre lui et les fonctionnaires. Nous avons évoqué à plusieurs reprises ses maladresses, son isolement, son incapacité à communiquer. Mais le Cartel des organisations de la fonction publique et ses dirigeants ne sont pas pour autant innocents. Ils ont trop longtemps refusé de prendre en compte la situation réelle des finances publiques et nié la nécessité d'un redresrer son budget de fonctionnement, il est pour le moins irréaliste de revendiquer tout à la fois la progression des salaires, la croissance des effectifs et le développement des prestations, alors que le souverain a manifesté à plusieurs reprises son refus de voir s'alour-dir la pression fiscale.

sement. Alors que l'Etat de Genève se

voit contraint d'emprunter pour assu-

Calculs d'épicier incompréhensibles

Au vu de la situation économique, il n'est guère probable que les finances publiques connaissent une embellie dans le moyen terme. Aussi l'amélioration du climat au sein de la fonction publique est à rechercher dans un autre registre que celui des salaires. A cet égard, on est frappé par la pauvreté du cahier revendicatif du Cartel. Cette pauvreté, le président du syndicat suisse des services publics, un Genevois, l'a illustré à la caricature lors d'une récente émission de «Droit de cité», en s'empêtrant dans des calculs d'épicier incompréhensibles pour les téléspecta-

teurs romands et probablement aussi pour la majorité de ceux de la cité de Calvin.

Pour une gestion efficace et participative

La réforme de l'administration cantonale, timidement entreprise au bout du lac, offre aux organisations du personnel l'occasion de proposer leur propre modèle d'une gestion à la fois efficace et participative. Pour le moment, elles refusent d'entrer en matière, campant sur la défense d'un statu quo pourtant indéfendable et rejetant d'un revers de main les résultats de l'audit de l'Etat qualifié de dernier avatar du néolibéralisme.

Si la fonction publique genevoise ne se décide pas à façonner les changements qui s'annoncent, elle court le risque de subir les conséquences de réformes décidées sans elle. Elle pourra peut-être freiné le changement, voire même faire la démonstration de sa capacité de blocage. Mais dans les deux cas, les fonctionnaires comme les usagers en pâtiront.

EVM 96

En coulisse

MYRTA WELTI VIENT de quitter, après deux ans et demi, le secrétariat national de l'UDC pour suivre son mari diplomate, en poste à Bonn. Elle rêve de revenir bientôt pour présider la Commission fédérale des affaires féminines, que Judith Stamm va devoir abandonner pour devenir la première chrétienne-sociale à la présidence du Conseil national à moins qu'Elisabeth Blunschy soit rétrospectivement comptée parmi les catholiques de gauche.

L'école rattrapée par la politique

E QUI AVAIT frappé les observateurs lors du débat au Grand Conseil sur la réforme de l'école vaudoise, ce fut le sérieux du travail de la commission, présidée par un radical qui au départ n'était pas acquis à priori au projet. Les commissaires prirent leur temps pour apprécier chaque proposition sans préjugé idéologique. La discussion devant le plénum fut de la même qualité.

L'image que donnent les congrès de parti est inverse. Ressortent les vieux clichés. On accuse cette réforme d'être politisée par la gauche, alors que l'on sait qu'elle a été préparée par des praticiens nullement embrigadés dans les partis de gauche. D'autres songent à déstabiliser le conseiller d'Etat Schwaab. Les députés qui avaient avec sérénité acquis une conviction sont désavoués en une soirée par les ressasseurs de vieilles formules. Le congrès radical a manqué ainsi une occasion d'affirmer sa position centriste, celle dont il aurait besoin aussi pour faire échouer le référendum libéral sur le premier volet de la réforme fiscale.

Il accepte de rejoindre sur l'école la droite libérale qui combat les projets de Charles Favre sur les finances. Où est la ligne?

Le souhait demeure que les citoyens, insensibles à la dérive politicienne, jugent le projet pour lui-même. ag